Ami du Clergé du 7 avril 1932

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour les dimanches après Pâques. — I. Les apparitions de Jesus, 193. — II. L'incredulité de S. Thomas, 194. — III. L'institution du sacrement de Pénitence, 195.
Plans de sermons pour le Patronage de S. Joseph. — I. Quels intérêts confier à S. Joseph, 197. — II. Les services que nous assure son patronage, 197.
Sur les Epitres du dimanche. — XXIV. *4e Dim. après Pâques :* La prudence, 198.
Courtes instructions sur le Symbole. — IX. La foi et la raison, 200.
Allocutions de mariage. — I. 202.
Sujets de circonstance. — Pour une cérémonie de vœux perpetuels, 203.
Nos Religieux (Conférences à des groupements d'hommes). — I. Vue d'ensemble, 205.
La Liturgie de la messe. — I. Prél minaires, 207.

POUR LES DIMANCHES APRÈS PAQUES

I

LES APPARITIONS DE JÉSUS

Mes frères,

Pendant quarante jours, la liturgie prolonge la fête de Pâques. Le prêtre revêt le dimanche la couleur blanche, au lieu de la couleur verte qui est la couleur de l'office des dimanches après l'Epiphanie et des dimanches qui suivent la Pentecôte; ainsi l'Eglise veut faire resplendir à nos yeux l'éclat du fait de la Résurrection.

I

Notre-Seigneur ne l'a-t-il pas fait le premier? Il semble que dès qu'il fut ressuscité, il eût dû rejoindre son Père sans retard; et pourtant il attend, il le déclare à Marie-Madeleine. Et pourquoi ce retard? S. Luc nous le dit : « Il s'est montré à ses disciples vivant, après sa Passion, par des preuves nombreuses, leur apparaissant pendant quarante jours et leur parlant du royaume de Dieu. (Act., I, 3). Le miracle de sa résurrection a paru à Notre-Seigneur si important qu'il a voulu que ses Apôtres en fussent pleinement convaincus.

Per dies quadraginta apparens eis. Les apparitions de Notre-Seigneur furent nombreuses; elles nous ont été conservées dans les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres et la première Epître de S. Paul aux Corinthiens. On n'en compte pas moins de douze : huit dans les Evangiles, une dans les Actes des Apôtres, trois dans l'Epître de S. Paul. Douze officielles, authentiques, dont nous avons le récit ou la mention, dont nous connaissons les témoins; mais nous pouvons penser qu'elles ne furent pas les seules, qu'elles ne sont pas les seules contenues dans le *multis argumentis* dont parle S. Luc. Sans aucun doute il y en eut d'autres. Peut-on croire, par exemple, que Notre-Seigneur ne se montra pas à la T. S. Vierge, bien plus, que Marie elle même ne fut pas la première à recevoir la visite de Jesus ressuscité? Il serait téméraire de le penser et, on peut même l'ajouter, il serait irrespectueux de l'affirmer. Nous savons, au reste, que les Evangiles ne contiennent pas tous les faits de la vie de Notre-Seigneur : S. Jean (XXI, 25) prend la peine de nous le dire en termes très expressifs.

Et ces douze apparitions dont le nombre déjà est imposant, ont eu les témoins les plus divers : les saintes femmes, les Apôtres réunis, Pierre seul, deux disciples, et une fois en particulier plus de cinq cents disciples. Cette variété de témoins, de tempéraments, de nombre nous garantit sûrement contre l'illusion que nous pourrions naturellement supposer si Jésus s'était contenté d'apparaître à deux ou trois Apôtres seulement et qui auraient toujours été les mêmes.

Ces apparitions, par ailleurs, eurent lieu dans des circonstances différentes, tantôt le matin, tantôt le soir, et parfois dans une salle, parfois aussi sur le chemin ou sur le bord du lac de Galilée.

II

Il y a plus, et nous remarquons chez tous les témoins de ces apparitions, chez les Apôtres en particulier, et le fait vaut la peine d'être souligné et signalé, une attitude d'esprit identique : ils ne sont pas le moins du monde disposés à croire. Et cependant Jésus leur avait prédit sa résurrection, les Evangiles nous l'attestent formellement, en particulier le jour où, avec eux, il monta à Jérusalem pour la dernière fois : « Voici que nous montons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit par les prophètes au sujet du Fils de l'Homme s'accomplira. Car il sera livré aux Gentils et on se moquera de lui, et on le flagellera, et on crachera sur lui; et après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir; et le *troisième jour il ressuscitera.* » (Luc, XVIII, 31). Mais les Apôtres ont oublié cette prédiction, ils ne se la rappellent aucunement lorsque le fait se produit. Et lorsque les saintes femmes, revenant du sépulcre, leur annoncent que le tombeau est vide, que Jésus est vivant et qu'elles l'ont vu, ils traitent leur récit de racontars.

Pierre lui-même, lui qui avait entendu tout particulièrement Jésus prédire sa mort et sa résurrection au lendemain de ce jour où il avait confessé la divinité du Christ, Pierre qui aurait dû se souvenir de cette prédiction puisqu'il avait protesté contre la mort de Jesus et que Jésus l'avait traité de Satan, Pierre venant au sépulcre sur l'invitation de Marie Madeleine et constatant que le tombeau est vide, que les linges qui avaient servi à la sépulture de Jésus sont pliés près du tombeau, s'étonne de ce qui est arrivé. Jean, le disciple bien-aimé, mieux disposé à croire, n'hésite pas, lui, mais il ne réussit pas à faire partager sa foi aux autres Apôtres.

Aussi, quand au soir de la résurrection Jésus pénètre dans le Cénacle où les Apôtres sont réunis, toutes portes fermées, ces derniers sont pris de peur, comme il est naturel d'avoir peur en présence d'un fait étrange et inattendu ; Jésus doit les rassurer, insiste pour leur montrer qu'ils ne sont pas victimes d'une illusion, qu'il n'est pas un esprit ; il se montre à eux et se laisse toucher. Malgré cette bienveillante condescendance, les Apôtres ne sont pas convaincus ; il faut que Jésus ait recours à une preuve plus capable d'entraîner leur assentiment : c'est alors qu'il leur demande à manger et mange en leur présence un peu de poisson rôti. Les Apôtres finissent par se laisser convaincre ; mais Jésus ne peut s'empêcher, en leur adressant la parole et leur rappelant les prédictions qu'à plusieurs reprises il leur avait faites, de commencer par leur reprocher leur incrédulité.

III

Pourquoi, me demanderez-vous, les Apôtres se sont-ils montrés aussi rebelles à croire au fait de la Résurrection ? — Dieu l'a permis pour notre instruction ; il fallait que ce dogme fondamental fût établi sur des faits manifestes et sur des preuves irréfutables. Dieu qui veut que nous croyions, est souverainement respectueux de notre raison ; il a voulu nous faire juges des preuves par lesquelles il a affirmé hautement sa divinité et il a voulu que ces preuves fussent si solidement établies que notre raison fût amenée à s'incliner loyalement.

Les Apôtres furent entraînés par ces preuves nombreuses dont parle S. Luc ; leur conviction devint inébranlable. Ouvrez les Actes des Apôtres, lisez seulement les premiers chapitres, et vous verrez avec quelle insistance les Apôtres, et Pierre le premier, ont proclamé le fait de la Résurrection en présence des Juifs qui, demeurant à Jérusalem, étaient au courant des événements, en présence même des membres du Sanhédrin qui, eux, avaient intérêt à la nier et qui ne songent pas un instant à mettre en doute le fait que les Apôtres proclament, alors qu'il eût été si simple, si le fait avait été inexact, de conduire les Apôtres au sépulcre de Jésus et de les convaincre d'imposture.

A notre tour, donnons à ce miracle l'assentiment parfait de notre raison ; nous proclamons cette vérité lorsque nous récitons le *Je crois en Dieu* et à la messe lorsque nous chantons le *Credo*. Mais sachons aussi accepter les conséquences pratiques de ce fait et puisque, nous dit S. Paul, la résurrection de Notre-Seigneur est le fondement de notre foi, sachons retenir que si Jésus-Christ est Dieu et nous a apporté la vérité, il est aussi et doit être aussi pour nous la voie que nous devons suivre, le modèle que nous devons imiter, la vraie vie qui doit s'épanouir en nous. *Ego sum via, veritas et vita.* Ainsi soit-il.

II

L'INCRÉDULITÉ DE S. THOMAS

Mes frères,

S. Luc nous dit qu'après sa résurrection, Notre-Seigneur se montra souvent à ses Apôtres pendant les quarante jours qui suivirent, pour affermir leur foi. S. Jean nous fait connaître que les Apôtres n'étaient guère décidés à se laisser facilement convaincre. Parmi eux, le plus réfractaire fut sans conteste S. Thomas.

I

Jésus s'est montré aux dix Apôtres le soir même de sa résurrection. Thomas ne se trouvait pas au milieu d'eux. Quelle fut la cause de son absence ? Ne faut-il voir là qu'une coïncidence fortuite ? Est-ce au contraire qu'il n'attendait plus rien après la mort de Jésus et se laissait aller au découragement ? L'Evangile reste muet sur les raisons de cette absence.

Les Apôtres lui racontent ce qui s'est passé : Jésus s'est montré à eux : « *Vidimus Dominum.* Nous avons vu le Seigneur. » Mais lui, au lieu d'ajouter foi à leur témoignage, se hâte de leur répliquer, regardant sans doute comme de la légèreté leur empressement à croire : « Si je ne vois dans ses mains le trou des clous et si je ne mets mon doigt à la place des clous, et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai pas. » Il formule ainsi nettement les conditions, et les seules, qui pourront entraîner son assentiment.

II

Ne trouvez-vous pas que dans la circonstance l'Apôtre incrédule apparaît quelque peu déraisonnable ? Il pouvait regretter d'avoir manqué la visite de Jésus, mais il ne devait pas se refuser à croire. Le témoignage de ses collègues qui avaient reçu la visite de Jésus, des femmes qui s'étaient rendues au sépulcre, des disciples qui avaient rencontré Jésus sur le chemin d'Emmaüs devait lui suffire, car enfin il y a bien des faits dont nous ne pouvons pas être les témoins et que cependant nous n'avons pas le droit de mettre en doute. L'histoire tout entière est fondée sur le témoignage.

L'Apôtre déclare qu'il ne croira que sur le témoignage de ses sens, mais les faits de l'histoire ne sont pas de l'ordre des faits qui se voient et se touchent. Je suis sûr de l'existence de Napoléon que je n'ai jamais vu et je ne doute pas plus de son existence que je ne doute des taches du soleil ou des phases de la lune que je puis observer soit directement par mes yeux soit à l'aide d'instruments qui augmenteront la puissance de mes yeux. Ce qui importe, c'est de faire une critique judicieuse des témoignages sur lesquels repose un fait d'histoire, mais quand les témoignages nous apparaissent dignes de foi, nous ne pouvons refuser notre assentiment. Dans la circonstance,

S. Thomas représente ces esprits exigeants qui ne peuvent jamais se contenter de ce qui satisfait les autres. Dieu a permis que S. Thomas formulât de pareilles exigences, afin de guérir notre incrédulité ; l'incrédulité de S. Thomas a mieux servi notre foi que l'adhésion pourtant sévèrement contrôlée des autres Apôtres.

Ne semble-t-il pas toutefois que S. Thomas apparaisse dans la circonstance singulièrement imprudent ? Car enfin les conditions qu'il pose ne manquent pas de se trouver étranges. Que Dieu nous donne des preuves de son action lorsqu'il veut bien intervenir sur la terre, nous sommes en droit de le demander, mais que l'homme impose lui-même des conditions à Dieu, qu'il lui fasse pour ainsi dire une sommation, la chose apparaît par trop irrespectueuse et déraisonnable. C'est pourtant ce que fait S. Thomas : Dieu en passera par ses conditions, ou bien il ne croira pas.

Si étrange que nous paraisse cette conduite, si déraisonnable que nous la jugions, ne trouvons-nous pas des prétentions analogues chez certains incrédules qui voudraient, si Dieu veut opérer des miracles, qu'auparavant une commission de savants fût réunie et que le prodige s'accomplît sous les yeux de cette commission, jugeant presque puérils ces arguments qui ont satisfait le génie d'un Pascal ou d'un Bossuet ?

Et cette obstination de S. Thomas n'est pas le fait d'un instant ; elle persiste pendant huit jours, et pendant ces huit jours l'Apôtre dut entendre bien des fois de la bouche de ses collègues le récit de la première apparition de Jésus.

III

Ce temps écoulé, Jésus apparaît de nouveau ; comme la première fois, il salue les Apôtres. A sa vue, il semble que S. Thomas eût dû se prosterner à ses pieds et implorer son pardon ; l'Évangile ne nous dit pas qu'il ait accompli ce geste. Au contraire, c'est Jésus qui va à lui et qui se prête obligeamment au contrôle qu'a réclamé l'Apôtre. « Introduis ton doigt ici, dit-il, et vois mes mains ; approche aussi ta main, et mets-la dans mon côté, et ne sois pas incrédule, mais fidèle. » Alors Thomas, confondu de la condescendance de Jésus, ne peut que pousser ce cri : « Mon Seigneur et mon Dieu ! »

La foi de Thomas bien affermie, Jésus dit alors une parole qui s'adresse à nous : « Parce que tu m'as vu, Thomas, tu as cru ; bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! » Nous sommes tous de ceux-là, m. f., nous qui n'étions pas près de Jésus lorsqu'il se montrait à ses Apôtres. Nous ne l'avons pas vu, mais nous croyons. Nous croyons au miracle de la Résurrection consigné dans les récits des évangélistes et dans les lettres de S. Paul ; nous y croyons parce que la religion chrétienne est fondée sur ce fait mémorable ; nous y croyons parce que l'Eglise, née de ce miracle, est aujourd'hui plus vivante que jamais. A nous par conséquent s'adressent cette parole et cette promesse : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. »

* *

Cet acte de foi en la divinité de Notre-Seigneur, l'Eglise, par la bouche de Pie X, en 1909, nous a demandé de le renouveler à la messe au moment de l'élévation de l'Hostie, et une indulgence précieuse est accordée à celui qui à ce moment répète l'exclamation de S. Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Sous les dehors de l'Hostie, malgré les apparences que nos yeux peuvent constater, Celui que le prêtre élève est véritablement notre Dieu, notre Maître. Empressons-nous de l'adorer sous le voile qui nous le cache : *Jesu, quem velatum nunc aspicio,* en attendant qu'il se révèle un jour à nous dans la splendeur de sa gloire : *Visu sim beatus tuæ gloriæ.* Ainsi soit-il.

III

L'INSTITUTION DU SACREMENT DE PÉNITENCE

Mes frères,

S. Luc nous donne le programme que Notre-Seigneur a rempli pendant ces quarante jours : *Loquens de regno Dei ;* le Sauveur s'est préoccupé de compléter ses instructions sur le royaume de Dieu et d'en faciliter l'accès. Ce fut dans une de ses apparitions qu'il institua le sacrement de Pénitence.

I

Notre-Seigneur est venu sur la terre pour détruire le péché. Le jour où l'ange annonce à Marie la naissance de Jésus et lui révèle son nom, il explique la signification de ce nom : « *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum,* » sa mission sera de délivrer le peuple du péché.

Le jour où Jean-Baptiste présente Jésus à ses disciples, il ne leur dit pas : « Voici le Messie, » mais : « Voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui efface le péché du monde. *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.* »

Et nous savons que souvent, lorsqu'on présente à Jésus un malade, il guérit son âme du péché en même temps qu'il délivre le corps de l'infirmité. Et parfois même il laisse nettement entendre qu'il se soucie avant tout de soulager l'âme de ses misères. Lisez l'épisode de la guérison du paralytique (Math., IX, 2-7 ; Luc, V, 17). Avant de le guérir de son infirmité corporelle, il lui dit : « Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. » Entendant ces paroles, les scribes et les pharisiens protestent et se disent entre eux : « Cet homme blasphème. » Jésus, voyant leurs pensées, leur réplique aussitôt : « Que pensez-vous dans votre cœur ? Qu'y a-t-il de plus facile de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez. Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, je te l'ordonne, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton lit et va dans ta maison. » Les Juifs ne se trompaient pas ; dans l'exercice de

ce pouvoir prodigieux, ils voyaient un des attributs de la divinité.

Mais le jour où Jésus aura quitté la terre, comment le pécheur pourra-t-il se libérer ? Ceux qui ont vécu à l'époque de Notre-Seigneur auront-ils seuls entendu cette consolante parole : « Vos péchés vous sont remis » ? Non, m. f., avant de remonter au ciel, Notre-Seigneur a voulu nous laisser à nous aussi les charmes de cette satisfaction. Le soir de sa résurrection, dans sa première apparition à ses Apôtres réunis, après les avoir salués du salut de la paix et s'être fait reconnaître d'eux, il leur dit ces paroles dont je vous prie de reconnaître toute la valeur : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. »

Remarquez la forme solennelle que Jésus donne à la chose sacrée qu'il annonce et comprenez en la portée. Jésus est venu du ciel envoyé par son Père, il était muni de pleins pouvoirs, son Père lui a tout remis dans les mains, nous dit S. Jean, ce qui ne doit pas nous surprendre, puisque lui et son Père ne font qu'un ; par suite, les miracles qu'il a accomplis, les consciences qu'il a purifiées, toutes les œuvres qu'il a faites, il les a faites non en vertu d'une délégation, mais en vertu de son autorité, car il est Dieu. C'est ce pouvoir qu'il possède comme Dieu, c'est cette autorité tout entière qu'il remet dans les mains de ses Apôtres ; il va les établir les continuateurs de sa mission.

Poursuivons. — « Recevez le St-Esprit, dit Notre-Seigneur, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et il seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » Jadis il leur avait bien dit : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel » ; il y avait bien là la promesse du sacrement de Pénitence, mais on pouvait entendre par ce pouvoir de lier ou de délier la faculté d'imposer aux fidèles des obligations extérieures ; en ce moment, il n'y a pas à se méprendre, il s'agit bien des consciences, il s'agit de les libérer, il s'agit de pardonner les péchés ou de les laisser prolonger leur souillure sur l'âme, il s'agit de remettre ou de retenir les péchés. Et pour que nous ne restions pas un seul instant dans l'hésitation, le concile de Trente (sess. XIV, can. 3) nous dit : « Si quelqu'un dit que ces paroles du Seigneur notre Sauveur : Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis... ne doivent pas se comprendre du pouvoir de remettre et de retenir les péchés dans le sacrement de Pénitence... qu'il soit anathème ! »

II

Dans les paroles que je vous ai citées, Notre-Seigneur ne parle pas de la confession, c'est-à-dire de l'aveu des péchés tel qu'il se pratique aujourd'hui, mais elle en découle naturellement. Le prêtre, remarquez-le bien, n'a pas seulement le pouvoir de remettre les péchés, il a aussi le pouvoir de les retenir, il doit même parfois les retenir ; de par la volonté de Notre-Seigneur lui-même, il ne doit pas absoudre tous ceux qui se présentent à son tribunal. S'il en est ainsi, comment le prêtre saura-t-il s'il doit remettre ou retenir les péchés, comment se dégagera-t-il de cette formidable responsabilité qu'il encourt devant Dieu lorsqu'il absout ou qu'il refuse d'absoudre ? Il ne le pourra que s'il se prononce après s'être au préalable informé. Lorsqu'un juge est appelé à prononcer une sentence, on demande à sa sentence d'être conforme aux lois de la moralité et de la justice ; à cet effet, le juge prend soin de s'éclairer, il s'informe près des témoins, il entend les parties adverses. On ne peut moins demander au prêtre qui prononce une sentence dont l'écho retentira dans l'éternité ; lui aussi il doit s'informer, et celui-là seul qui peut le pleinement informer est le pécheur qui a commis la faute ; car, à l'inverse des jugements qui s'appliquent aux affaires humaines et aux actes extérieurs, les sentences que le prêtre prononce portent sur les pensées les plus intimes, les désirs les plus secrets.

On ne saurait trop admirer la bonté de Notre-Seigneur dans cette admirable institution. Nous ne serons donc pas des déshérités et nous aussi nous pourrons entendre cette parole si douce à l'oreille du coupable : « Allez en paix, vos péchés vous sont remis. » Sans doute, il y a des cas où le pécheur peut pressentir son pardon. « Si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il a commis, lisons-nous dans le prophète Ezéchiel, s'il garde mes commandements, s'il pratique la justice, il vivra et ne mourra point et je ne me souviendrai point de toutes les iniquités qu'il a commises, (XVIII, 21-22). Si, lorsqu'il a offensé Dieu, le pécheur tombe à genoux, si dans un acte de filiale confiance il avoue à Dieu la faute qu'il a commise et si à l'exemple de David il supplie Dieu dont la miséricorde est infinie d'avoir pitié de lui, il peut espérer que Dieu exaucera ses supplications. Mais, pour que son bonheur soit complet, il lui manquera l'assurance officielle, authentique que Dieu lui a bien pardonné, et c'est pour nous donner cette assurance, nous dit le *Catéchisme du Concile de Trente*, que Notre-Seigneur a institué le sacrement de Pénitence.

Sully-Prudhomme, dans une de ses poésies, nous raconte que sa conscience était tourmentée par un péché qui ne le quittait pas ; désirant l'en décharger, il fit un trou en terre et là il confessa sa faute à Dieu, tout bas. Ce mot dit, le poète s'écrie, dans des vers où l'on sent son inquiétude désespérée :

> Heureux le meurtrier qu'absout la main du prêtre !
> Il ne voit plus le sang épongé reparaître
> A l'heure ténébreuse où le coup fut donné.

puis il ajoute :

> J'ai dit un moindre crime à l'oreille divine.
> Où je l'ai dit, la terre a fait croître une épine
> Et je n'ai jamais su si j'étais pardonné.

Ce regret qu'exprime le poète du doute, le chrétien ne l'éprouve pas ; il sait qu'à l'heure où le

prêtre, levant la main sur sa tête, prononce ces paroles : « *Ego te absolvo a peccatis tuis... vade in pace* », une autre voix, au ciel, celle de Jésus, fait écho à la voix du prêtre et prononce ces paroles que si souvent le Sauveur fit entendre dans son passage ici-bas : « Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. » Ainsi soit-il.

PLANS DE SERMONS POUR LE PATRONAGE DE S. JOSEPH

I

QUELS INTÉRÊTS CONFIER A S. JOSEPH

L'Eglise nous fait célébrer aujourd'hui la fête du Patronage de S. Joseph, époux de Marie et père adoptif de Jésus. Voici quelques réflexions propres à nourrir notre piété envers ce grand Saint.

I

Vous remarquerez tout d'abord comment Dieu nous traite avec noblesse et quel soin il apporte à nous relever sans cesse à nos propres yeux. Il s'applique, si l'on peut dire, à nous inspirer une haute estime de nous-mêmes ; et la fête de ce jour pourrait être une preuve de cette vérité.

Quel honneur pour nous d'avoir pour protecteur le protecteur même de Jésus et de Marie ! Maintes fois, dans l'Evangile, Jésus nous appelle ses frères. C'est ce doux nom qu'il donne à ses Apôtres, le matin de la Résurrection, quand il envoie Madeleine leur annoncer le prodige qui vient de s'accomplir. Or, la conduite de Dieu en nous donnant S. Joseph pour protecteur, montre bien que nous sommes réellement de la famille de Jésus, puisqu'il veut que celui qui a été le gardien, le « *gouverneur* » — le mot est de sainte Thérèse — de son propre Fils, soit aussi le nôtre.

Vous remarquerez encore que ce patronage sur nos âmes, ce n'est pas nous qui le conférons à S. Joseph. Ce n'est pas lui non plus qui se l'attribue de sa propre autorité. Comme c'est Dieu lui-même qui confia Jésus et Marie aux soins dévoués de S. Joseph, ainsi c'est le St-Esprit qui l'établit notre protecteur. Et c'est là, ce semble, un encouragement tout-puissant pour notre confiance en sa protection.

II

Que lui donnerons-nous donc à garder ? D'abord pour notre âme, nous lui donnerons à garder notre *foi*. C'est Jésus-Christ qui est l'auteur et le consommateur de notre foi. C'est pour nous apporter cette lumière salutaire qu'il s'est incarné et qu'il a fait tout ce que nous savons.

Si chère et si précieuse aux yeux de Jésus, notre foi ne saurait être indifférente aux yeux de S. Joseph. Travailler pour notre foi, c'est travailler pour Jésus. S. Joseph sait cela et il ne peut manquer de s'intéresser à sa conservation, à son affermissement dans nos âmes.

Au reste, n'est-ce pas cela même qui a valu à S. Joseph sa place dans l'économie du mystère de l'Incarnation ? Et si nous l'en prions, avec quel soin il veillera sur notre foi pour la sauver, comme il a fait pour Jésus, des dangers que lui font courir, soit la persécution, soit la pauvreté, soit la fatigue de la vie, en un mot, tous les ennemis qui l'environnent !

Pour notre âme encore, donnons-lui à garder notre *pureté*. La Reine des Vierges lui a confié avant nous ce soin pour son propre compte. S'il est un rôle où S. Joseph excelle, c'est celui-là : protéger dans les âmes la chasteté, l'innocence des mœurs, qui donne comme leur parfum à toutes les autres vertus. Qu'il nous préserve donc des pièges de Satan, des séductions du monde et de la trahison de nos propres sens !

Pour nos corps, donnons à S. Joseph la garde de tous nos *intérêts temporels*. Qu'il soit notre Père nourricier, comme il le fut de Jésus. Il suffit que notre intention soit pure et que nous ne demandions les biens de la terre que dans la mesure où Dieu les veut pour nous, c'est-à-dire en tant qu'ils peuvent concourir à assurer notre félicité éternelle.

Que S. Joseph enfin, après avoir veillé sur tous les intérêts de notre vie, après avoir puissamment contribué à sanctifier toutes les heures de notre pèlerinage, protège et sanctifie l'heure suprême, l'heure de notre *mort*. Que notre mort soit semblable à la sienne et qu'elle nous endorme à jamais entre les bras de Jésus et de Marie.

* *

Telles sont les choses que S. Joseph aime à garder. Notre pureté lui rappellera le souvenir de Marie. Notre foi, celui de Jésus. En nous gardant, il sera heureux de continuer son rôle d'autrefois auprès de Jésus et de Marie. Allons donc à S. Joseph. Lui-même nous encourage à recourir à lui par ces belles paroles que la Liturgie met dans sa bouche : « De quelque tribulation qu'ils crient vers moi, je les exaucerai et je serai leur protecteur à jamais. »

II

LES SERVICES QUE NOUS ASSURE SON PATRONAGE

C'est Pie IX qui a proclamé S. Joseph Patron de l'Eglise universelle, et rien n'est beau comme les termes employés par le Pontife : « La proclamation du protectorat de S. Joseph sur tous nos besoins était réservée à ces temps malheureux où l'état du monde aux abois appelle des secours qui ne furent point révélés aux âges précédents. Nous venons donc à vos pieds, ô Joseph, afin de rendre hommage en vous à une puissance d'intercession qui ne connaît point de limites. Vous êtes le soutien du monde, l'un des appuis sur lesquels il repose. »

Si la puissance d'intercession de S Joseph ne connaît point de limites, ainsi que Pie IX nous l'assure, quelle confiance devons-nous avoir en la

protection de ce grand Saint et quel empressement à y recourir !

Mais quels sont les services que nous pouvons nous promettre de l'intercession de S. Joseph auprès de Dieu en notre faveur ? Ceux-là mêmes que S. Joseph a rendus à Jésus aux jours de sa vie mortelle. L'Eglise n'étant pas autre chose que Jésus continué, on comprend qu'il y ait une certaine ressemblance entre les soins rendus par S. Joseph à la personne du Sauveur et ceux qu'il rend à nous tous qui sommes son corps mystique.

I

Le premier service rendu à Jésus par S. Joseph, c'est celui de lui sauver la vie quand, après sa naissance, Hérode recherchait le divin Enfant pour le faire mourir.

Nous aussi, nous avons un Hérode qui nous fait la guerre, qui a juré notre perte et notre mort éternelle. Ce persécuteur implacable c'est Satan, homicide dès le commencement. Il rôde sans cesse pour nous surprendre. Qui donc nous préservera de ses atteintes ? S. Joseph notre protecteur. Comme il a délivré Jésus des poursuites d'Hérode, il nous délivrera des embûches du démon et rendra inutiles ses efforts pour nous séduire et nous entraîner dans l'abîme.

Nous voyons en outre que S. Joseph, ayant perdu Jésus dans la ville de Jérusalem, se met à sa recherche et, après l'avoir trouvé le troisième jour, le ramène à Nazareth. Or, beaucoup d'âmes autour de nous sont perdues loin de Dieu, loin de la foi et de la vertu Qui de nous ne connaît quelqu'une de ces âmes, victimes de la contagion du monde, et ne s'attriste sur leur égarement et le danger de les voir périr à jamais ? S. Joseph, notre protecteur, ne demande pas mieux que de s'employer à la recherche de ces brebis perdues. Il saura les trouver et les ramener ensuite au bercail, sous la houlette du bon Pasteur.

Enfin, après avoir sauvé Jésus de la haine d'Hérode après l'avoir retrouvé et reconduit à Nazareth, S. Joseph s'emploie tout entier à sa garde et à son entretien. Et Jésus, nous dit l'Evangile, sous la tutelle de ses parents, grandissait en âge et en sagesse.

Beaucoup d'âmes, dans le monde, sont déterminées à bien faire et à n'appartenir qu'à Dieu seul, auxquelles il ne manque qu'un guide pour réaliser les plus grands progrès dans toutes les vertus. Que ces âmes aient donc recours à S. Joseph. Sa charité le porte à tendre la main à chacun des serviteurs de Jésus. L'expérience lui a appris ce qu'il en coûte pour être fidèle, et son désir le plus ardent est de voir le règne de Dieu s'étendre sur tous les cœurs.

Tels sont les services que nous pouvons nous promettre du Protectorat de S. Joseph.

II

Seulement, ne l'oublions pas, S. Joseph ne sera sûrement notre protecteur que s'il est en même temps notre modèle. L'imitation est le premier hommage que nous lui devons.

Imitons S. Joseph dans son amour, dans son dévouement pour Jésus. Aimons, à son exemple, l'esprit de prière et de sacrifice, la pureté, les souffrances et les persécutions, et si Dieu nous en fait la grâce, que notre gloire la plus douce soit d'y avoir notre part.

Imitons encore S. Joseph dans son amour, dans son dévouement pour Marie. A son exemple, donnons-lui toute notre confiance ; propageons son culte ; faisons-nous ses apôtres ; et que notre première ambition soit de toujours nous conserver dignes d'elle, de sa tendresse, et agréables à ses yeux.

* *

Dans ces dispositions, nous pouvons nous promettre la protection de S. Joseph, et, par elle, la vie éternelle avec la surabondance de ses récompenses.

SUR LES EPITRES DU DIMANCHE

XXIV

IVe Dimanche après Pâques

LA PRUDENCE

Mes frères,

Composé de deux éléments opposés, l'homme est constamment en lutte avec lui-même. D'une part, son âme l'entraîne vers les sommets de l'idéal, du sacrifice, de la sainteté ; mais, d'autre part, son corps l'alourdit, le rabaisse vers les intérêts de la terre et les fangeuses voluptés d'ici-bas. Un chrétien, en principe, doit toujours être disposé à n'agir que suivant ses impulsions les plus hautes et les plus saintes ; mais, en pratique, combien de fois n'arrive-t-il pas qu'il est surpris par une attaque brusquée de ses instincts, de ses passions ! Nous sommes à tout instant menacés de tomber dans le péché. Aussi ne saurions-nous trop multiplier les précautions pour éviter ces déplorables chutes.

La première chose à faire, évidemment, c'est de nous confier au bon Dieu, afin qu'il nous garde et nous défende. Comme le dit admirablement S. Jacques, « toute grâce excellente et tout don parfait viennent d'en-haut et descendent du Père des lumières. » Par la prière, par la mortification, par les bonnes œuvres de toute sorte, nous pouvons donc obtenir de Dieu son aide puissante contre les tentations qui nous assaillent. Et nous aurions grandement tort de négliger un pareil secours.

Mais le bon Dieu, qui veut bien nous aider, aime aussi que nous nous aidions nous-mêmes. Nous avons un rôle essentiel à tenir dans l'affaire de notre salut, et personne, pas même le Seigneur, ne peut suppléer à nos efforts personnels pour la conservation de notre vertu ou de notre foi. Nous devons donc utiliser tous les procédés naturels

ou surnaturels qui nous permettront de triompher.

Ils sont nombreux, certes, et vous en connaissez beaucoup déjà. Mais l'Eglise attire aujourd'hui notre attention sur l'un d'eux qui, pour n'être pas des plus éclatants, n'en reste pas moins l'un des plus indispensables et que Notre-Seigneur a préconisé lui-même lorsqu'il a dit : « Soyez prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. » Son Apôtre lui fait écho lorsque, ce matin encore, il nous répète que nous devons être prompts à écouter, mais tardifs à prendre la parole, lents à nous mettre en colère, méfiants à l'égard de toute sorte de souillure et de malice. Cela signifie-t-il autre chose que celle-ci : pour échapper aux perpétuelles embuscades de Lucifer, il faut être toujours prudent ?

I

Convenons-en : la prudence n'est pas la vertu qui s'adapte le plus facilement au tempérament de notre race Elle manque, à nos yeux, d'élan et de panache ; nous lui trouvons je ne sais quel arrière goût d'économie et de prévoyance bourgeoise qui la dépare dans notre esprit. Elle nous semble plutôt la spécialité des gens timides que celle des héros fougueux ou des saints sublimes. Eh bien ! toutes ces impressions désagréables ne sont qu'erreur et illusion. Elles proviennent de ce que nous confondons la grande prudence surnaturelle avec la mesquine prudence humaine qui, elle, est en effet toujours occupée de calculs étroits et matériels. Cette dernière elle-même a cependant son utilité, mais qu'elle soit souvent étriquée, terne, médiocre, nous le concéderons sans peine. Toutefois ce n'est pas elle qui nous occupe. C'est une vertu qui, pour porter le même nom, n'en est pas moins très éloignée des qualités purement humaines et très supérieure à leur niveau.

Les théologiens ont réduit la prudence terrestre à sa juste et minime valeur en la baptisant « prudence de la chair. » Il est bon de lui opposer la sublime « prudence de l'esprit, » qui nous fait apprécier les choses, non plus sous l'angle des vaines apparences, mais sous celui des réalités éternelles, celle dont Jésus nous donna personnellement l'exemple et qui élargira nos horizons en nous guidant vers le ciel.

II

La prudence surnaturelle n'est autre chose que l'art divin de discerner clairement le bien d'avec le mal. Dès que nous avons à prendre un parti ou à choisir entre diverses hypothèses, nous nous demandons ce qui sera le moins périlleux pour notre âme ou le plus agréable à Dieu. Et cette délibération inspire notre volonté.

Vous voyez déjà l'avantage et la garantie que cela nous procure. Nous ne nous déterminons pas pour des motifs humains qui cachent souvent des arrière-pensées coupables comme l'ambition, la jalousie, le lucre, la volupté. Nous fixons notre attitude d'après ce que nous avons reconnu de plus conforme à la loi que Dieu nous a donnée. Nous faisons donc acte de justice, de piété, de sainteté. Nous mettons notre responsabilité à l'abri en la faisant se conformer à la volonté divine, en même temps que nous acquérons par là des mérites.

En pratique, l'exercice d'une si haute et si délicate vertu réclame quelques précautions et exige une certaine habitude. Il faut d'abord s'entraîner à réfléchir avant d'agir. Que de fois, hélas ! c'est le contraire qui se produit et on ne pense aux conséquences de ses actes que lorsque ceux-ci sont irrévocablement posés ! Un peu de circonspection chrétienne éviterait ces gestes inconsidérés qui, une fois ou l'autre, nous attirent de sérieux ennuis et peuvent même provoquer des désastres.

Il est, en outre, important de savoir discerner avec précision ce qui est bien de ce qui ne l'est pas. Pour cela, l'essentiel est de bien connaître les lois religieuses que le Seigneur nous a données comme ligne suprême de conduite. Ce n'est pas à nous, en effet, qu'il appartient de décider si quelque chose est conforme à l'ordre divin ou s'en écarte plus ou moins. Dieu seul est le juge de la moralité. Gardons-nous donc de substituer nos appréciations intéressées ou fantaisistes à l'immuable loi qu'il a posée pour toute la durée des siècles, pour toute l'étendue de l'univers.

Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, que certaines circonstances ne puissent changer les modalités d'application de cette loi. Elle demeure toujours identique à elle même. Mais Dieu sait mieux que personne les conditions dans lesquelles il y a lieu d'accorder des dérogations ou des interprétations bénignes. Un des grands bienfaits de la prudence est précisément de nous mettre en mesure d'agir opportunément. Egalement éloignés d'un rigorisme décourageant et d'un laxisme abusif, nous saurons grâce à cette vertu tenir toujours la voie moyenne et droite qu'illumine la vérité.

Ce chemin, entre autres avantages, aura celui d'être marqué par l'obéissance. Fions-nous toujours beaucoup moins à nous-mêmes, qui sommes aveugles et faibles, qu'au bon Dieu qui est la force suprême ainsi que la radieuse clarté. Que ce soit lui qui dirige l'orientation de notre esprit et les résolutions de notre cœur. Et comme nous ne pouvons tout de même pas exiger qu'il descende visiblement et perpétuellement de son ciel pour nous prendre par la main et nous dicter ses décisions, adressons-nous, pour reconnaître celles-ci, à ceux qu'il a délégués ici-bas comme ses représentants et ses apôtres. La prudence doit nous conseiller, dans chaque question difficile, de demander l'opinion d'un prêtre autorisé, qui possède une science théologique infiniment supérieure à la nôtre et qui, de plus, jouit d'une grâce d'état spéciale afin de dire les mots qui conviennent.

Il ne faudrait pas qu'un orgueil vain, un sot amour-propre nous détourne de ses avis judicieux. Nous risquerions alors de retomber dans le vaste champ des décisions hâtives, téméraires, erronées

qui occasionnent plus d'un malheur et acheminent vers de véritables fautes. Sachons humblement en référer, quand c'est utile, à ceux qui peuvent nous rendre service. Et rangeons-nous docilement à leur avis, parce qu'il exprime la volonté de l'Eternel.

III

L'exercice de la prudence est de tous les jours, de toutes les heures, de tous les instants. Il ne se passe pas en effet une minute sans que le démon cherche à nous prendre en défaut. Notre âme doit donc être continuellement sur ses gardes.

Bien souvent, une impulsion soudaine nous fait prononcer une parole, prendre un engagement, accomplir un geste de colère que nous ne nous serions jamais permis si nous en avions calculé la portée et que nous regrettons lorsqu'il est trop tard. Apprenons donc à nous maîtriser : c'est là le secret des grandes victoires. Sans doute, dans nos rapports avec le bon Dieu dont l'indulgence est incommensurable, sa miséricorde arrange bien des choses. Il arrive que tel acte qui, en lui-même, constituerait un péché grave, n'est pas retenu comme tel par le souverain Juge, précisément parce que nous n'en avons pas à l'avance pleinement envisagé le caractère de péché et que nous n'avons pas apporté à le commettre la malice qu'il suppose. Mais il ne faudrait pas cependant abuser de sa bienveillance et changer l'irréflexion en privilège. Tout le monde voit le danger d'une pareille attitude, qui risque de nous entraîner aux habitudes les plus fâcheuses. Si le Créateur a fait de nous des êtres raisonnables, c'est pour que notre attention régisse les manifestations multiples de notre activité.

De plus, lorsque nous nous trouvons en relation avec notre prochain, nous serons souvent mal venus à invoquer cette excuse. Les hommes sont généralement implacables. Comme il ne leur est pas donné de sonder l'intime des consciences, ils jugent d'après l'extérieur. Et quand nous venons ensuite leur expliquer que nous avons agi sans y entendre malice, ils hésitent à croire à notre sincérité. De là beaucoup de difficultés, de querelles, qu'il eût été facile d'épargner avec un peu moins de négligence, avec une volonté plus ferme de tout considérer à fond avant de nous engager à quoi que ce soit.

Enfin, quand nous nous trouvons en face de nous-mêmes, la prudence s'impose autant et plus que jamais. C'est dans le secret de notre cœur que se cache le plus redoutable de nos ennemis. Nous sommes enclins à tout nous permettre, à tout nous pardonner, en couvrant nos gestes les plus odieux de fallacieux prétextes. Comme notre habileté est consommée, lorsqu'il s'agit de justifier un acte que nous tenons à accomplir et dont nous ne sommes pourtant pas sûrs qu'il ne déplaira pas au Seigneur ! S'il est défendu de mentir, de frauder lorsqu'on traite avec autrui, il n'est pas davantage permis d'user d'astuce ou de ruse quand on a à se régenter soi-même. Loin de s'opposer à la simplicité, à la franchise, la prudence surnaturelle ne fait que corroborer ces vertus en les éclairant, car elle n'est pas autre chose qu'une lucide et ferme loyauté qu'illumine la grâce des cieux.

Appliquons-nous donc toujours, sans défaillance, à cultiver en nous la sincérité et la droiture. C'est cela qui nous fera goûter la paix et le calme sans lesquels il n'est point de véritable bonheur. Au prix d'un inlassable effort, accoutumons-nous à pratiquer la sagesse, dont Dieu lui-même nous donne l'exemple. Ainsi, dans la sérénité et la douceur, nous poursuivrons sur terre une carrière heureuse et surtout nous nous préparerons aux joies ineffables qui attendent là-haut les âmes prudentes, celles que rien n'aura pu faire dévier et qui triompheront éternellement pour avoir su, dans la vie présente, prévoir clairement et fortement vouloir. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

IX

LA FOI ET LA RAISON

Mes frères,

Que d'accusations n'entend-on pas lancer contre l'Eglise qui, au dire de ses adversaires, opprime les fidèles en agitant devant eux l'épouvantail des malédictions divines éternelles, en les terrorisant par la crainte du péché qui conduit en enfer, en les brimant au confessionnal où on leur arrache les aveux les plus pénibles, et en paralysant le libre exercice de leur raison qui doit nécessairement céder devant la foi et l'enseignement de l'Eglise ! De tels propos, entendus au cours de conférences anticléricales, parfois électorales, témoignent d'une ignorance profonde des questions religieuses et d'un parti-pris évident de nuire à l'Eglise, en usant de procédés démagogiques trop faciles. N'en retenons pour aujourd'hui que la dernière objection, l'incompatibilité prétendue entre la foi et la raison. Pour y répondre, il me suffira de vous prouver : 1° que la foi et la raison sont deux principes de connaissance distincts ; — 2° que la raison et la foi ne peuvent être en désaccord, mais qu'elles doivent au contraire se prêter un mutuel concours ; — 3° que, quand la foi et la raison se rencontrent sur le même terrain, la foi est supérieure à la raison ; ainsi en est-il surtout quand on se place sur le terrain réservé à la foi.

I

Il y a différentes manières de connaître un objet (c'est ce que la philosophie nomme les principes de connaissance). J'apprécie la forme et la couleur d'un fruit par la vue ; son état extérieur, poli ou rugueux, me sera révélé par le toucher ; le goût me renseignera sur sa saveur particulière, l'odorat sur le parfum qui s'en dégage, et l'oreille sur son état intérieur. Chaque sens a son domaine propre : l'œil ne me permettra jamais de distinguer une saveur, pas plus que l'oreille ne pourra me faire

connaître une couleur. Certains domaines sont cependant mixtes, parce qu'ils autorisent l'exercice de deux sens : ainsi les formes peuvent être connues à la fois par la vue et le toucher ; ce dernier sens supplée le premier quand il vient à faire défaut, momentanément par suite de l'obscurité, ou définitivement pour cause de cécité.

Cet exemple très simple va vous permettre de comprendre comment la foi et la raison sont deux principes de connaissance distincts, deux chemins différents pour atteindre un même but, la vérité, deux lumières différentes projetées sur cette vérité ; comment il existe des ordres de vérités différents et par conséquent des domaines de connaissances différents qui cependant peuvent quelquefois se rencontrer et se superposer.

Quel est donc le domaine sur lequel s'exerce la raison ? Ce sont les connaissances au sujet desquelles l'homme n'a reçu aucun témoignage surnaturel : sciences physiques, naturelles, histoire, géographie, littérature, etc. Le domaine de la foi est constitué, au contraire, par toutes les connaissances sur lesquelles nous possédons un témoignage surnaturel, c'est-à-dire une révélation. Accuserez-vous la foi d'ingérence dans le domaine de la raison ? Pas plus que vous n'accuserez le goût d'ingérence dans le domaine de la vue. Reprocherez-vous à la foi son activité et son existence ? Prétendrez-vous que son domaine n'existe pas parce qu'il ne relève pas de la raison seule et que souvent même il échappe à son contrôle ? Ce serait aussi ridicule que de vouloir nier l'existence des saveurs sous prétexte qu'elles ne sont pas perceptibles par la vue. Il y a d'ailleurs certaines vérités qui constituent un domaine commun à la foi et à la raison, comme les formes constituent un domaine commun à la vue et au toucher : ainsi l'existence de Dieu peut être prouvée par la raison, nous l'avons dit précédemment ; mais d'autre part elle a été révélée par Dieu lui-même.

II

La comparaison dont nous nous sommes servis nous laisse déjà deviner qu'entre les deux principes de connaissance dont nous parlons il ne doit pas régner de désaccord, pas plus qu'il n'en existe entre nos différents sens. La raison elle-même est obligée de reconnaître la nécessité d'un accord harmonieux avec la foi et le concile du Vatican confirme cette constatation : « Bien que la foi soit au-dessus de la raison, il ne saurait pourtant y avoir jamais de véritable désaccord entre la foi et la raison, car le Dieu qui révèle les mystères et répand la foi en nous étant le même que celui qui a mis la lumière de la raison dans l'esprit de l'homme, il est impossible que Dieu se renie lui-même ni qu'une vérité s'oppose à une autre vérité. »

Pour essayer de justifier un prétendu conflit entre la foi et la raison, les rationalistes s'en prennent aux mystères. L'objection se présente sous deux faces : l'objection de principe et l'objection de fait.

La première consiste à rejeter tout mystère, précisément parce que mystère, c'est-à-dire parce que vérité incompréhensible. Nous avons déjà répondu en distinguant le domaine de la foi du domaine de la raison. On peut d'ailleurs ajouter que la raison n'a pas, comme semblent l'exiger les rationalistes, un droit strict lui permettant de tout juger et de tout comprendre et qu'appartenant à un être essentiellement limité, elle a elle aussi des frontières au-delà desquelles la vérité étend son domaine.

L'objection de fait examine chaque mystère en particulier et le rejette parce qu'en contradiction avec la raison, c'est-à-dire absurde. Or il est facile de démontrer, en prenant les textes précis de nos adversaires, que la contradiction ne se trouve pas dans le mystère, mais dans les termes à l'aide desquels le rationalisme le présente. Voici par exemple ce que dit l'un d'eux du mystère de la Sainte Trinité : « Dire qu'il y a trois personnes en Dieu, c'est dire qu'il y a en Dieu trois individualités distinctes. D'autre part cependant, la formule du mystère déclare qu'il n'y en a qu'une, celle de Dieu même. » Présenté sous cette forme, le mystère est manifestement absurde ; mais ce n'est pas là la doctrine de l'Eglise, qui affirme l'unité de nature possédée par trois personnes distinctes. On pourrait examiner ainsi l'un après l'autre tous les mystères et constater qu'ils ne présentent aucune absurdité, que s'ils dépassent la raison ils ne la contredisent pas, mais qu'ils sont souvent rendus absurdes par une déformation, consciente ou non, de leur contenu et par l'emploi de termes impropres utilisés à tort par nos adversaires.

La foi et la raison ne pouvant être convaincues de désaccord, comment vont-elles s'harmoniser et s'aider réciproquement ? La raison jouera un double rôle à l'égard de la foi : 1° elle lui préparera le terrain. Nous avons dit précédemment comment la foi, bien qu'étant un don de Dieu, suppose des motifs de crédibilité et de crédentité, c'est-à-dire des motifs qui permettent et qui ordonnent de croire. Ces motifs, c'est à la raison de les examiner et de les apprécier. 2° La raison étudie les vérités soumises à la foi, pour les rendre intelligibles dans la mesure du possible, sinon toujours en elles-mêmes, du moins dans leurs rapports avec d'autres ou leurs conséquences. Ce double rôle est assumé par la théologie, qui explique et qui prouve le contenu de la Révélation. A son tour la foi vient au secours de la raison. Celle-ci se serait vite égarée au milieu de tous les systèmes et de toutes les interprétations que l'on peut imaginer à propos d'une vérité révélée ; c'est la foi qui la maintient dans l'orthodoxie.

III

Vous avez sans doute remarqué, dans la citation du Concile du Vatican que j'ai faite il y a un instant, ces mots : « Bien que la foi soit au-dessus de la raison. » Ce sont eux qu'il me faut vous expliquer en terminant. La raison, nous l'avons dit,

a son domaine propre ; sur ce domaine elle règne en maîtresse absolue. On admet que l'eau est formée d'hydrogène et d'oxygène ; s'il vous plaît de lui trouver une autre constitution, vous commettrez certainement une erreur scientifique, mais non pas une faute d'incrédulité. La foi n'a rien à voir dans la question et vous laisse libres de la résoudre comme vous l'entendrez.

Mais sur les terrains mixtes la foi a son mot à dire. Nous avons appelé terrain mixte, vous vous le rappelez, celui sur lequel règnent en même temps la foi et la raison, par exemple l'existence de Dieu. Sur ces terrains la raison faillible doit se soumettre à la foi infaillible, c'est le bon sens même qui le réclame. Sur le terrain réservé à la foi, sur le terrain des mystères, la sujétion de la raison doit être plus grande encore. La raison est ici sur un domaine étranger où elle ne peut s'ériger en maîtresse. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le fameux adage qui irrite si fort certains philosophes modernes : « La philosophie est la servante de la théologie. » Chaque fois que la philosophie raisonne sur les mystères, elle ne peut que s'en tenir à l'extérieur, pour ainsi dire, des mystères et elle doit, en raison de son incompétence sur le fond des questions, réserver la décision à la théologie qui, elle, présente les vérités de la foi, sans d'ailleurs prétendre non plus comprendre les mystères, mais en s'appuyant sur l'autorité suprême de Dieu.

* *

M. f., ne nous laissons pas impressionner par des objections tirées d'un prétendu désaccord entre la foi et la raison. Ces objections n'ont pour elles que l'éclat ou la grandiloquence de leurs phrases; quand on en examine avec attention et indépendance d'esprit le contenu, on s'aperçoit bien vite que ce ne sont que fantômes. La position de nos adversaires présente donc ceci de curieux que c'est au nom des droits de la raison qu'ils prétendent dispenser leurs lecteurs ou leurs auditeurs de faire usage de celle qu'ils possèdent. Ne nous laissons jamais imposer ainsi une opinion toute faite. Servons-nous de notre raison, c'est l'Eglise qui le recommande, pour sauvegarder notre foi. Ainsi soit il.

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

I

Mademoiselle, Monsieur,

C'est Dieu qui a créé l'homme et la femme et il a voulu à l'origine des temps bénir lui-même leur union pour qu'elle soit féconde et indestructible.

Le Christ, Verbe éternel devenu chair, Fils de Dieu incarné en notre humanité pour racheter la faute de nos premiers parents, le Christ a voulu rendre plus sainte encore cette union. Il a attaché au mariage le caractère sacramentel et il a donné aux époux des grâces spéciales.

Et c'est au prêtre, ministre de Dieu, ambassadeur du Christ, qu'il appartient de faire descendre sur les époux les célestes bénédictions qui consacrent leur amour.

Notre sainte religion prend l'homme dans toute sa vie depuis sa naissance jusqu'à son dernier soupir. C'est pour cela qu'elle a sa place marquée dans l'accomplissement d'un acte où se trouve non pas seulement l'engagement d'une fidélité perpétuelle, mais aussi la source de devoirs nouveaux, d'obligations formelles qui ne cesseront qu'avec la vie.

* *

Aujourd'hui, Mademoiselle et Monsieur, vous lui demandez d'entendre et de bénir vos engagements; vous voulez, par son intervention et en vertu de sa très auguste mission, donner quelque chose de l'éternité à des serments, à des sentiments qui, tout humains qu'ils soient, pourraient avoir une longue durée, mais ne seraient pas à vos yeux suffisamment affermis, complètement sanctifiés, défendus contre la corruption et la mort.

Et cependant votre amour est soutenu par l'espérance. C'est surtout l'avenir que vous envisagez, c'est surtout à demain que vous pensez, car demain, c'est la vie réelle, la vie avec ses épreuves et ses périls ; demain c'est le devoir, vous enlaçant sans pitié et sans rémission de son étreinte vigoureuse. Votre cœur aujourd'hui est bien fort. Le sera-t-il assez demain ?

L'Eglise vous dit par la voix de son Apôtre : « Ayez confiance, car ce sacrement est grand. Il établira en vous ce qui est entre mon divin Epoux et moi-même.

« Le Christ-Jésus, mon divin Epoux, m'assure sa présence. Je lui garde ma foi. Il m'a promis sa force, et ma vie atteste, malgré ma faiblesse, la divine puissance qui est en moi. Il multiplie mes joies et je les lui rapporte. Il m'aime d'un amour qui s'est prouvé jusque dans la mort et je lui donne jusque dans le sang le témoignage de ma fidélité. Il me sanctifie par sa propre sainteté et je lui offre le très pur hommage de vertus multiples. Il me confie les nombreux enfants nés de sa grâce et je les lui garde, je les défends, je les élève et je les conduis à sa demeure royale »

Tels le Christ Jésus et son Eglise, tels les époux chrétiens.

S'aimer pour se soutenir réciproquement dans les combats de chaque jour ; s'aimer d'un amour pur, généreux et saint ; s'aimer à la vie et à la mort ; s'aimer pour se sanctifier mutuellement et travailler ensemble à cette œuvre plus nécessaire que toute autre ; s'aimer dans les enfants qui leur sont confiés et qu'ils conduisent à Dieu en vertu même de leur amour, voilà le devoir, le bonheur, la vie des époux chrétiens.

Ils vont, sous l'œil de Dieu et suivant la douce lumière de sa vérité, appuyés l'un sur l'autre, confiants et doublement forts, parcourant sans s'arrêter aux joies fugitives le chemin parfois abrupt qui conduit au parfait bonheur, l'époux soutenant de sa force l'épouse qui donne sa tendresse ; ils vont, le regard brillant de la joie de donner et de

la joie de recevoir ; ils vont, répandant autour d'eux sur les déshérités quelque chose de leur propre bonheur, le centuplant, ce bonheur, par la conscience d'une mutuelle approbation, puis peu à peu voyant naître, croître et s'embellir les petits anges qui viennent prendre part au pèlerinage, entraînant par le doux ascendant des leçons et des exemples ceux dont les pas seraient moins affermis, laissant sur leurs traces comme un parfum de bonté et de vertu qui attire, captive et entraîne, enfin faisant des années qui passent une première éternité où joies et épreuves tressent une couronne que rien ne peut flétrir.

C'est là un beau voyage. Je me laisse aller à vous en dire et les devoirs rendus faciles par une parfaite communauté de sentiments et les charmes séduisants, pleins de promesses, comme une aurore radieuse qui n'aura jamais de crépuscule.

Vous êtes digne de l'entreprendre, vous, Monsieur, en qui la foi a jeté de si profondes racines et fait germer les vertus chrétiennes et par-dessus tout la force et le dévouement.

Il est beau de voir ces deux vertus se donner un pieux rendez vous au cœur d'un homme. Déjà la vie pour vous n'a pas été sans épreuves. A peine à l'âge de l'adolescence, il vous a fallu prendre de redoutables responsabilités, faire acte d'homme et mener vie d'homme. Mais votre foyer familial vous avait été une grande école. Vous aviez eu devant les yeux des exemples bien faits pour exciter votre jeune et noble courage. Votre père tant regretté vous avait laissé de son énergie personnelle, si bien que la tâche vous sembla moins lourde et vous n'avez pas hésité à la continuer.

Puis, — je m'attendris à ce souvenir, comme tous le firent en vous voyant, — vous fûtes si dévoué, si tendre en votre dévouement à votre digne mère, que tous les cœurs vous étaient gagnés, parmi lesquels un surtout que vous deviez plus tard conquérir entièrement.

Enfin vous restiez chef de famille. A l'âge où tant d'autres ont encore besoin de guide, vous fûtes un guide sûr et affectueux pour ceux que la mort avait fait orphelins avec vous.

Vous avez, Monsieur, votre première récompense, en recevant, dans un foyer chrétien, des mains d'une pieuse mère que la vôtre eût aimée, car elle est la véritable femme forte, cette enfant à laquelle vous allez unir votre vie.

Vous avez recherché avant tout les qualités morales de celle dont vous voulez faire la compagne de votre vie. C'est l'avenir qui vous répondra. Vous trouverez en cette âme des profondeurs que votre cœur a devinées, que l'expérience vous donnera de sonder : une intelligence nette, pratique, mais toujours très élevée, qui prend pour rien les mille choses dont notre âge a fait le tout de la vie présente ; un cœur où la tendresse s'allie à la fermeté ; un caractère droit, un jugement sûr et d'une précoce maturité, chose si rare et pourtant si nécessaire ; une vertu aimable et une piété attrayante, les dons de la grâce enfin se joignant à ceux de la nature pour les ennoblir et les rendre plus charmants. C'est avec raison que l'on peut dire que pour vous, Monsieur, Dieu avait préparé ce qu'il voulait faire en décidant la création de la femme, l'aide de l'homme, *adjutorium simile sibi.*

Vous serez cette aide, Mademoiselle, par vos soins assidus, vos prévenances affectueuses, votre douceur inaltérable, le don de tout vous-même. Vous apporterez généreusement votre âme à cette famille en même temps que votre cœur à votre époux. Non contente d'embellir sa vie, vous lui rendrez encore plus douce et plus facile, en lui donnant votre parfaite participation, la tâche qu'il a jusqu'ici si dignement remplie, et votre joie s'augmentera de la joie que vous apporterez autour de vous.

* *

Daigne le Dieu des saintes unions et des familles heureuses exaucer nos prières et combler tous nos vœux. Et qu'il nous soit donné de vous voir tous deux, entourés d'enfants et de petits-enfants dignes de vous, célébrer dans la reconnaissance le cinquantenaire de ce jour, qui réunit autour de vous vos familles et vos amis dans une même joie et une même espérance. Ainsi soit-il.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

Pour une cérémonie de vœux perpétuels

Mes chères Sœurs,

Le saint roi David, touché de reconnaissance au souvenir de tout ce qu'il doit à la divine miséricorde, s'écrie dans un de ses psaumes : « *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?* Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblé ? » (Ps. cxv, 12) Il me semble que ces paroles sont aussi les vôtres et qu'elles expriment parfaitement les sentiments qui vous animent envers Dieu à l'heure où, sur son invitation, vous vous disposez à vous consacrer à lui d'une façon définitive en prononçant vos vœux perpétuels.

I

Le bon Dieu, en réalité, vous a donné une preuve manifeste, une marque non équivoque de sa prédilection quand il lui a plu de vous distinguer du milieu du monde pour vous attacher à son service. Aussi avez-vous grandement raison de laisser aller votre cœur à la reconnaissance envers sa bonté. Pour la mieux comprendre peut-être, rappelez-vous l'histoire instructive du peuple juif, car sa vocation est à certains égards l'image de la vôtre.

Les hommes en masse avaient malheureusement oublié leur Créateur. L'erreur s'était répandue parmi les nations et le Seigneur voyait que de tous côtés, sur la terre, on abandonnait son culte pour adorer de vaines idoles. Alors que fit il ? Il se constitua un peuple de choix, un peuple qu'il voulait combler de ses grâces et de ses bénédictions et à qui serait confié le soin de conserver la connaissance de son nom et le respect de sa reli-

gion en face des peuples idolâtres : ce fut le peuple d'Israël ou peuple juif.

« Souvenez-vous, dit-il à ce peuple, souvenez-vous que je vous ai choisis parmi tous les peuples de l'univers, pour être mon peuple préféré. Entre vous et moi, il y aura désormais une alliance sacrée. J'attends de vous une fidélité qui justifiera le choix dont vous êtes l'objet. Vous me vengerez ainsi de l'abandon et de l'oubli outrageant que je rencontre presque partout. En retour, je vous le promets, vous recevrez des gages éclatants et journaliers de mon attention et de ma sollicitude. »

Eh bien ! mes chères Sœurs, en vous appelant à l'état religieux, le Sauveur Jésus vous a dit à vous-mêmes et à chacune en particulier : « Mon Nom est odieusement méconnu, outragé dans le monde. On devrait penser à moi et on m'oublie. On devrait m'aimer et on me méprise. On se rit de mes commandements et on les viole impudemment pour se livrer, hélas ! à toutes les jouissances des passions, à tous les désordres. Or je veux qu'il y ait autour de moi des âmes dévouées et qui prennent à tâche de venger mon honneur, des âmes qui s'appliquent par amour à consoler mon cœur affligé. Venez, et vous serez de ce nombre. Venez, car j'ai jeté les yeux sur vous, et nous allons conclure ensemble un pacte saint. Brisez avec le monde, renoncez généreusement à ses biens, à ses plaisirs, pour pouvoir me servir en toute liberté. A l'avenir, vous serez entièrement à moi, et vous n'aurez qu'un désir, celui de m'être agréables. En échange, je vous le promets, vous jouirez de toutes mes complaisances. »

II

Quel gracieux et étonnant appel, et quel honneur pour vous ! Jésus lui-même vous a choisies, et c'est pour répondre à ses plus pressantes avances que vous lui avez engagé votre foi déjà à l'occasion de votre profession. Votre entrée en religion n'a pas été, je dirai, une affaire de caprice ou un calcul intéressé. Vous n'avez pas renoncé au monde pour chercher ailleurs une vie plus commode, une vie qui vous affranchisse par exemple du souci d'une famille. Mais vous avez compris que Jésus vous appelait, alors vous avez tout quitté pour le suivre, vous avez accédé à son désir de contracter avec vous une union éminemment sainte, en vous rangeant parmi ses épouses bien-aimées.

Et pourquoi ce choix du divin Maître, mes chères Sœurs ? Pourquoi cette préférence vous a-t-elle été témoignée ? Est-ce donc parce que vous l'aviez méritée en quelque chose ? — Non, et c'est précisément ce qui doit augmenter tout à la fois votre admiration et votre reconnaissance. Jésus ne vous a pas choisies pour récompenser vos mérites. Il l'a fait simplement parce que tel était son bon plaisir. Il aurait pu jeter les yeux sur d'autres, qui peut-être étaient aussi vertueuses que vous, sur d'autres qui peut-être l'auraient servi avec non moins de générosité et de dévouement. Il ne l'a pas fait, et pourquoi ? C'est le secret de son cœur. Il ne l'a pas fait parce que, dans son infinie et mystérieuse miséricorde, il vous a aimées davantage. C'est à vous qu'il a dit, en vous accueillant, cette suave et réconfortante parole : « Bienheureux ceux qui ont le courage de laisser pour moi tout ce qu'ils ont de cher au monde ! Ils recevront le centuple et posséderont la vie éternelle. » Voilà ce que le bon Maître va vous redire encore ce matin en échange du don perpétuel que vous vous disposez à lui faire dans quelques instants.

III

Et après ce grand acte, mes chères Sœurs, plus que jamais vous travaillerez à vous rendre dignes de Jésus. Pour cela, que ferez-vous ? Vous l'aimerez de toute l'ardeur de votre cœur et vous chercherez sincèrement à lui ressembler, à ressembler du même coup à sa bonne Mère la T. S. Vierge. Vous travaillerez donc à vous dépouiller de plus en plus du péché pour vous revêtir de l'humilité, de la patience, de la charité et de toutes les vertus qui constituent le véritable ornement d'une épouse du Christ et d'une fille de la T. S. Vierge.

L'humilité, par exemple, vous permettra de pratiquer le mieux possible l'obéissance, cette vertu qui est de l'essence de la vie religieuse et qui fait abdiquer le *moi*, la volonté personnelle, pour se soumettre à la volonté des supérieurs, en y voyant toujours l'expression même de la volonté du bon Dieu commandant par leur bouche.

La patience et *la charité* ne sont-elles pas, à leur tour, tout particulièrement nécessaires dans une communauté où, bon gré mal gré, les caractères sont divers et condamnés par le fait à des heurts qui restent pénibles pour la pauvre nature humaine ? Il faut aussi de la patience et de la charité pour les enfants confiées à vos soins, comme il vous faut du zèle pour vous occuper de leurs intelligences, mais surtout de leurs âmes, et leur faire du bien.

Pour vous y aider, vous aurez une dévotion de plus en plus vive envers l'Eucharistie. Car l'Eucharistie, vous le savez, est le chef-d'œuvre de l'amour de Jésus. Vous serez donc toujours heureuses de communier, de bien communier et de puiser dans la communion fervente les grâces qui vous encourageront à remplir en bonnes religieuses vos devoirs d'état, à marcher fermement à la suite de Jésus, à vous dévouer et à souffrir pour lui.

Je parle de souffrance, et c'est juste. Il faut en effet souffrir pour ressembler à Jésus et vivre de sa vie, mes chères Sœurs. Jésus a souffert et ceux qui veulent le suivre doivent souffrir comme lui, parce que la souffrance expie, la souffrance purifie, la souffrance fait acquérir des mérites. Or, la communion bien faite vous aidera précisément à souffrir, parce qu'elle alimentera votre amour pour Jésus ; et quand on aime Jésus, on se soumet volontiers à souffrir avec lui.

Mais de même que vous mettrez de plus en plus de ferveur à communier, de même vous donnerez davantage d'attention aux visites que réclame

Jésus présent au tabernacle. Là, comme dans la communion, vous trouverez des grâces précieuses, des secours merveilleux, et vous consolerez aussi le divin Maître. Dans le sacrement de l'autel, n'est-ce pas ? Jesus a trop souvent le droit de se plaindre d'être oublié, d'être même méprisé, profané, blasphémé par des chrétiens qui lui doivent tout et pour lesquels il a épuisé toutes les ressources de l'amour. Mais combien sa peine est allégée, combien son amertume est adoucie quand ses épouses dévouées viennent lui tenir compagnie et lui disent en laissant reposer leur tête sur sa poitrine : « Seigneur, voyez, tout le monde ne vous abandonne pas. Vous savez que nous vous aimons et que vous pouvez compter sur nous ! »

Et puisque dans ces doux entretiens, puisque dans ces épanchements intimes Jésus est disposé à écouter favorablement les demandes que votre cœur et votre bouche lui adressent, priez-le pour vous-mêmes sans doute, mais priez-le aussi pour tous ceux qui, autour de vous, ont besoin de sa grâce et de sa miséricorde.

Priez-le pour les pécheurs qui l'offensent et qui risquent de lasser sa patience.

Priez-le pour la Sainte Eglise contre laquelle l'enfer déchaîne tous les efforts de sa fureur.

Priez-le pour son Chef suprême, pour Notre Saint-Père le Pape dont l'autorité est si facilement méconnue et la parole trop peu écoutée en ces malheureux temps. Priez-le pour les évêques dont la mission se heurte aujourd'hui à tant d'obstacles, pour l'évêque du diocèse tout particulièrement. Priez-le pour les prêtres dont le ministère également, à l'heure actuelle, est si laborieux et parfois si ingrat.

Priez-le pour les parents et les amis que vous avez laissés dans le monde et à qui vous gardez à juste titre un affectueux souvenir. Priez-le pour l'avenir de votre congrégation et la prospérité de cette maison qui vous abrite.

Priez-le enfin pour notre France qui, après être sortie victorieuse d'une guerre terrible où son existence était en jeu, souffre d'un malaise général, d'une crise intérieure d'où elle ne sortira encore qu'en revenant sincèrement à la foi des aïeux, aux antiques pratiques de la religion.

* *

Mes chères Sœurs, m'étant proposé de vous dire un simple mot, je m'en tiens à ces quelques réflexions. Je vais donc continuer le saint sacrifice de la messe, demandant à Jésus de bénir une fois de plus vos âmes. Je lui demanderai de les purifier complètement, de les sanctifier par la vertu de son sang divin et de les embraser du feu de son amour. Je lui demanderai d'agréer vos vœux, de vous confirmer dans son esprit. Et, j'en ai la pleine confiance, vous sortirez de cette cérémonie, de ce Cénacle, comme autrefois les chrétiens sortaient des Catacombes, animées d'une sainte ardeur, prêtes à tout entreprendre et à tout souffrir pour le service du bon Dieu, pour la gloire de Jésus et de Marie. Ainsi soit-il.

NOS RELIGIEUX

Conférences à des groupements d'hommes

I

VUE D'ENSEMBLE

Messieurs,

L'un des plus puissants organes du fonctionnement de l'Eglise, après le sacerdoce qui sanctifie les âmes et l'apostolat qui les conquiert, est la séculaire institution des Ordres religieux, laquelle a été divinement créée pour garder dans la société chrétienne les traditions de la perfection, de la science et de toutes les forces civilisatrices.

Rien de plus beau ni de plus grand dans l'histoire que ces générations de moines qui, depuis les premiers ascètes Paul, Antoine et Pacôme, par une filiation sans rupture, se sont succédé jusqu'à nos jours, se multipliant au fur et à mesure que reculent les limites du monde catholique. Elles remplissent l'histoire de leur gloire et le monde de leurs bienfaits. Nulle part, d'ailleurs, l'œil des hommes n'a rencontré des âmes plus belles ni plus vigoureusement trempées. « La chrétienté moderne, dit un théologien protestant distingué, est née et a grandi à l'ombre des monastères. Les peuples les plus fiers de l'Europe doivent reconnaître dans les moines leurs premiers pères spirituels. » Il ajoute : « Dans ce siècle tolérant, équitable, humain, mais utilitaire et matérialiste entre tous, les couvents qui se rouvrent et se multiplient sur le sol étonné de la France, ces sanctuaires consacrés à la vie supérieure, au devoir, au sacrifice, à l'âme, à Dieu, aux spirituelles jouissances et aux invisibles gloires, ont au moins ceci de bon qu'ils montrent encore la grandeur de la nature humaine et le souverain empire que l'Evangile exerce toujours sur elle. Dieu, que toutes choses servent, peut encore se servir des moines pour faire des chrétiens [1]. » Beau témoignage d'un hérétique, d'autant plus significatif et précieux.

Depuis que ces lignes ont été écrites, sous Napoléon III, la fortune des religieux a bien changé chez nous. Ceux qu'on bénissait alors ont été maudits ; ceux qu'on rappelait ont été proscrits, et l'on parlera longtemps de cette persécution aussi odieuse aux yeux de la raison qu'aux yeux de la liberté. Mais qu'importe ? Ce qui fut vrai reste vrai, et rien n'empêchera que le monachisme soit une des grandes forces de l'Eglise.

Qui sont ceux qui poursuivent les religieux de leur haine, et que leur reprochent-ils ?

Ceux qui les poursuivent de leur haine, ce sont les francs-maçons, les piliers des Loges ; ce sont les libres-penseurs affligés d'une incurable incapacité de penser, ce sont les anticléricaux bornés, butés.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'incompréhension qui les ridiculise ou les vilipende. Erasme et La Fontaine, avant Voltaire, les

[1] M. Pédezert, *Revue chrétienne*, juillet 1868.

ont plus d'une fois caricaturés, et bien des esprits de plus bas étage se sont plu à rééditer leurs plaisanteries calomnieuses, devenues traditionnelles dans le camp des incrédules.

C'est que ces religieux, parce qu'ils sont séparés du monde et qu'ils vivent loin de lui, le monde ne les connaît pas. Ils sont, comme dit José Vincent, « blottis dans la pénombre ou parfois dans l'ombre de leur humilité ». On ignore leur « mentalité », leurs occupations, leur but, leur vie ; on les croit pareils au vulgaire, esclaves des instincts, la proie des passions, et ceux qui les jugent ne les estiment pas meilleurs qu'eux mêmes !

Rien n'est plus vénérable pourtant, pour qui connaît l'histoire de nos origines, que l'institution des religieux dans l'Eglise. C'est Jésus-Christ lui-même qui l'a fondée en appelant ses apôtres au renoncement total d'eux mêmes en vue de la pratique intégrale des *préceptes* et des *conseils* d'où résulte la perfection évangélique. Le Collège apostolique fut le premier Institut religieux. Voilà deux mille ans qu'il y a des religieux diversifiés en différents Ordres, mais visant tous à réaliser la parole du Maître : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait ». Depuis vingt siècles, des hommes et des femmes ont cet idéal surhumain devant les yeux et s'efforcent d'y atteindre ; depuis vingt siècles il y a des hommes et des femmes qui embrassent la pauvreté, qui se soumettent à l'obéissance dans l'abandon de leur volonté propre ; depuis vingt siècles, il y a des hommes et des femmes qui matent leur cœur et leur chair et qui se privent des joies de la famille pour mieux servir Dieu et l'humanité. « Si quelqu'un veut venir après moi, a dit Jésus, qu'il renonce à lui-même et prenne sa croix et me suive. » Ces hommes et ces femmes se sont renoncés eux-mêmes, ils ont pris leur croix et ils ont suivi le Dieu qui les appelait.

Qui dira qu'un tel idéal n'est pas très beau et qu'il ne mérite pas le respect ?

C'est trop demander, paraît-il, à certaines gens qui sont atteints de la démente phobie des religieux, et qui ne peuvent les voir ni même entendre parler d'eux sans éprouver un sentiment de répulsion et crier leur haine !

Ces gens appartiennent à une espèce aussi vieille que le christianisme lui-même. Elle a sévi durant notre ère tout entière ; notre génération l'a vue à l'œuvre avant la Guerre pendant de longues années, si ardente à la persécution et si bassement vile que nous en avons eu le dégoût ; elle est loin d'être éteinte, et il me serait facile d'en donner des centaines d'exemples. Je me contenterai d'un seul, parce qu'il est symptomatique d'un état d'esprit.

Des congressistes radicaux, en octobre 1930, firent une excursion à la Grande Chartreuse. Un journaliste raconte les impressions de ces comitards flanqués de leurs épouses, qui, après avoir franchi les pentes rudes du massif, mirent pied à terre devant le portail du monastère.

Notre journaliste a entendu les plus phénoménales sottises. Un gros homme s'indigne de l'inégalité qui règne dans le cimetière, où les prieurs ont une croix de pierre, tandis que les simples religieux n'ont qu'une croix de bois. Un autre trouve qu'il serait trop heureux d'être logé comme ces moines dans leurs quatre pièces minuscules. Un autre insinue que leur vie comporte bien des bombances ! Un autre, quelques grosses plaisanteries à propos de l'hôtel voisin où descendent voyageurs et voyageuses. Un autre trouve que c'est un crime de chercher hors du monde les loisirs et la sécurité. Celui-là est un érudit et c'est lui le plus grossier et le plus stupide !

Voilà le ton, l'esprit, la science et la justice des ennemis des moines de la Chartreuse. Ceux-ci ont ouvert à la civilisation le massif sauvage auquel ils ont donné leur nom, ils ont tracé des routes, jeté des ponts sur les torrents, défriché les déserts, multiplié autour d'eux les hôpitaux et les écoles, fondé des industries prospères, donné des millions aux besogneux, enrichi le trésor de la France : ce n'est rien. Il se trouve des gens ineptes pour les traiter de paresseux et de sybarites !

Et tous doivent y passer : ceux-ci, ceux-là et les autres !

Et que leur reprochent-ils, en somme ?

Ecoutez ce qu'ils disent et répètent dans leurs journaux et leurs conférences :

On n'a pas le droit d'embrasser l'état religieux. Religieux et religieuses font des vœux, ce qui est contre nature et doit être condamné par les lois.

Religieux et religieuses n'ont pas le droit d'enseigner.

Les religieux et, en particulier, les contemplatifs ne servent à rien.

Il y a des religieux et des religieuses qui entrent en religion contraints et forcés et qui font des malheureux.

Les uns et les autres abandonnent cruellement leur famille.

Ce sont de petits esprits.

Ce sont de mauvais citoyens, dommageables à la Patrie, etc.

Tout cela est exprimé dans le langage outrancier et brutal dont les anticléricaux haineux ont le secret, et dont le résumé que j'ai cité ne nous donne qu'une pâle idée.

Notre but, ici, sera de détruire les préjugés qui s'attaquent aux Ordres religieux, de répondre aux objections lancées à leur adresse, de les montrer tels qu'ils sont, de faire briller leur mérite qui n'est pas médiocre, et enfin de revendiquer l'estime, ce n'est pas assez dire, l'admiration dont ils sont dignes.

Après une étude préliminaire sur les persécutions dont ils ont été victimes, nous montrerons leur rôle dans la société religieuse, ce qu'ils sont, et qu'ils conservent l'esprit évangélique dans sa pureté ; — que non seulement ils ne sont pas des êtres inutiles, mais qu'ils rendent les plus éminents services ; — que, missionnaires, ils exercent parmi les peuples une influence mondiale, pour le bonheur de toutes les classes sociales ; — que

la vie de prière et de dévouement qu'ils ont embrassée, ils ont le droit de la vivre; qu'ils ont le droit d'enseigner, droit qu'on leur conteste injustement ; que s'ils sont religieux, ils le sont librement et non malgré eux, comme quelques-uns le prétendent faussement ; qu'on ne peut leur reprocher d'être de petits esprits ; que, s'ils abandonnent leur famille, ils le peuvent en conscience; qu'ils ne sont pas des malheureux, tristes et accablés, séparés de la vie dans des demeures sévères ; que loin d'être dommageables à la Patrie, ils sont ses meilleurs sujets et souvent ses serviteurs héroïques ; — enfin que ceux-là sont des ennemis bien naïfs qui espèrent pouvoir détruire leur race immortelle.

Voilà notre programme ; il est vaste et nous ne l'épuiserons pas ; nous n'en éclairerons pas moins, dans une certaine mesure, il faut l'espérer, certains esprits qui n'ont pas su se défendre contre les préjugés répandus dans le peuple par les sectes hostiles à la Religion. Dénigrer les religieux, les accabler sous les calomnies et les sophismes, détourner d'eux la sympathie de l'opinion publique, paralyser, anéantir par ces vils moyens leur action sur les âmes, c'est frapper la Religion au cœur. Les sectaires le savent, et là est la raison de leur acharnement contre eux. On attaquera le clergé ensuite, mais eux d'abord : c'est eux qu'il faut avant tout démolir !

Un grand nombre de religieux et de religieuses sont voués à la vie contemplative, dans le silence des cloîtres ; d'autres agissent à la clarté du soleil et sous les yeux du monde. Tous ont été frappés plus ou moins cruellement. Ils n'en sont pas morts, Dieu merci ! Ils continuent à remplir leur rôle dans l'Eglise, affaiblis, mais d'autant plus ardents. Leurs institutions ont pris toutes les formes : ordres militaires jadis, hospitaliers, enseignants, charitables, apostoliques à toutes les époques. Ils éblouissent l'histoire de l'éclat de leurs vertus et de leurs services. Quelques-uns ont disparu, usés, corrompus : ne répondant plus aux besoins des âges nouveaux, ils n'avaient plus de raison d'être, dès là qu'ils n'étaient plus utiles, mais à leur place d'autres ont surgi, comme on voit sur le sol où le vieux chêne fut abattu par la cognée ou s'est couché de lui-même, pousser et monter la jeunesse verdoyante des rejetons gonflés de sève. Ecoulés près de vingt siècles, notre société contemporaine constate encore avec étonnement qu'ils vivent et fleurissent, comme si tant d'années, tant de persécutions, tant de défaillances même n'avaient pu ralentir la vie généreuse qui coule dans leur sein.

Ceux qui nous restent après les récents orages sont devant nous ; ils vivent à côté de nous. Regardons-les vivre et agir. Nous verrons qu'il faut les bénir, bénir leur bienfaisante influence, heureuse pour les générations de l'avenir comme elle le fut pour les générations du passé.

LA LITURGIE DE LA MESSE

I

Préliminaires

Hoc facite in meam commemorationem.
Faites ceci en mémoire de moi.
(Luc, XXII, 19).

Avant de commencer avec vous l'étude de la liturgie de la messe, je tiens à vous rappeler une vérité essentielle, que je suppose connue de vous : c'est qu'en dépit des différences d'aspect et de circonstances qui existent entre le sacrifice de la croix et celui de la messe, ils ne sont en réalité qu'un seul et même sacrifice : « Identique est la victime, identique est celui qui offre maintenant par le ministère des prêtres après s'être offert jadis sur la croix. Seule la manière d'offrir est différente. » Tel est l'enseignement formel du concile de Trente. Ce point considéré comme acquis, nous pouvons descendre sur le terrain de la liturgie et attirer votre attention sur les cérémonies et les prières antiques et vénérables qui composent la sainte messe.

Je me flatte de l'espoir que, les comprenant mieux et goûtant le charme pénétrant de ces vieilles formules où se sont exprimées la foi et la piété de quinze siècles de christianisme, votre dévotion se rajeunira et se fortifiera de manière que votre assistance au saint sacrifice en devienne plus assidue et plus fervente.

* *

1. Si la sainte messe est le sacrifice qui renouvelle d'une manière non sanglante le sacrifice sanglant de la croix ; si elle tire du Calvaire toute sa vertu et toute son efficacité, elle a plus de ressemblance, dans sa structure extérieure, dans son cadre et sa composition, avec la Cène qu'avec la croix. Comme la Cène, elle est un sacrifice non sanglant, une oblation de pain et de vin ; comme elle, elle est un sacrifice qui se rapporte à l'immolation du Calvaire, celle-ci par anticipation, la messe par commémoration. Quand donc il s'agit d'expliquer les cérémonies de la messe, ce n'est pas seulement le sacrifice de la croix qu'il faut avoir devant les yeux, mais bien plutôt celui de la Cène.

Avant d'aborder l'explication des cérémonies de la sainte messe, il convient de dire un mot sur le nom même de la messe.

Disons-le tout de suite : ce nom n'a en soi aucun rapport avec la chose qu'il désigne ; c'est un verbe employé au participe passé et qui désigne l'action de lever, de congédier une assemblée. A la fin de la réunion où les fidèles se trouvaient pour prier et offrir à Dieu le saint sacrifice, le prêtre, se tournant vers eux, leur disait : « *Ite, missa est.* Allez, l'assemblée est congédiée, la réunion est terminée. » Le verbe passif *missa est*, servant à congédier l'assemblée, a fini par désigner l'assemblée elle-même et par extension l'action sainte, le sacrifice pour lequel cette assemblée était réunie. Etymologiquement et historiquement, le mot « messe » est donc emprunté à cette parole de congé, qui est encore en usage aujourd'hui.

2. Et maintenant, venons-en aux explications de la liturgie elle-même. Vous connaissez, m. f., ces explications sommaires et simplistes qui consistent à